

## Démarche EcoQuartier, AEU<sub>2</sub> et HQE™ Aménagement : jouer la complémentarité

### Publication d'une plaquette « Le 3 en 1 des outils pour la ville durable »



*A l'occasion des Journées Nationales d'Echanges des acteurs de la Rénovation Urbaine et dans le cadre du lancement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, l'ANRU – Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine –, en partenariat avec le Ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires, l'ADEME et l'Association HQE, a publié « Le 3 en 1 des outils pour la ville durable ».*

*Cette plaquette d'information, destinée aux collectivités locales, aux organismes HLM et de manière plus générale aux acteurs de l'aménagement, a pour objectif de présenter 3 démarches et méthodes complémentaires pour réaliser des projets d'aménagement durable et ainsi constituer un levier vers la ville durable : l'AEU<sub>2</sub> développée par l'ADEME pour construire son projet, HQE™ Aménagement portée par l'Association HQE et certifiée par Certivéa pour manager son projet et le label EcoQuartier de l'Etat pour en reconnaître l'exemplarité.*

*Ce document met en exergue l'articulation de ces 3 démarches et méthodes à chaque étape d'un projet.*

#### *A propos de l'ANRU*

Dans le cadre de la politique de la ville, l'ANRU accompagne la mise en œuvre de projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 46 milliards d'euros de travaux) et le programme « quartiers anciens », l'ANRU finance des interventions sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires et petite enfance, les commerces, l'activité économique. Dans le cadre du programme Investissements d'avenir (PIA), l'ANRU agit pour le développement des internats de la réussite et de la culture scientifique, technique et industrielle.

L'Agence est actuellement engagée dans la préparation du déploiement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (5 milliards d'euros de subventions sur 2014-2024 pour un investissement total de 20 milliards d'euros). En outre, l'Etat lui a confié d'autres actions dans le cadre du nouveau PIA pour le développement de projets innovants en faveur de la jeunesse et de la haute performance environnementale dans les quartiers en renouvellement urbain.

#### *Pour plus d'information sur le Label national EcoQuartier*

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)

#### *Pour plus d'information sur l'ADEME et l'AEU<sub>2</sub>*

<http://www.urbanismedurable-ademe.fr/>

#### *Pour plus d'information sur l'Association HQE et la certification HQE Aménagement*

[www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)

Contacts presse : Agence Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay – Aurélie Fitoussi

01 43 83 53 32 - 01 48 60 30 59

[launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com) – [fitoussi@bcomrp.com](mailto:fitoussi@bcomrp.com)